

AUTORISATION D'EXPLOITATION FIXE OU ANIMÉE D'UNE PERSONNE MINEURE ET MAJEURE.

Je, soussigné(e), autorise, à titre gratuit, la mairie de MONTS à me photographier et me filmer lors du Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs qui se déroulera les 18 et 19 Mai 2019, à l'espace Jean Cocteau à Monts.

Les prises de vues ainsi réalisées, fixées sur tous types de supports (revues municipales, site Internet, réseaux sociaux ...), seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication interne ou externe de cet événement pour une durée de vingt ans.

Fait à Le

Signature

OBLIGATION DE CITATION DU SALON DES JEUNES INVENTEURS ET CRÉATEURS DE MONTS
AUPRES DES MÉDIAS

Je, soussigné(e), reconnait que le Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs organisé par la mairie de Monts, est l'événement initial ayant contribué à la médiatisation du projet présenté lors du Salon des Jeunes Inventeurs les 18 et 19 Mai 2019 à Monts.

Je m'engage donc à citer le salon de la ville de Monts et à en faire sa promotion lors des contacts et interviews auprès des médias en respectant l'article 3 du règlement du concours.

Fait à Le

Signature